

**Consignes et précisions avant le départ,
pour le bon déroulement de notre journée...**

Quelques précisions avant le départ, pour le bon déroulement de cette sortie, nous semblent indispensables !

- Nous représentons le Lycée Charles Gide, partout où nous nous rendons... nous insistons sur l'importance d'une tenue décente tout au long de cette journée : « jean's sous les fesses » ou troués, les décolletés provocants, les jupes trop courtes, les chaussures à talons... sont à proscrire, surtout dans le cadre d'une journée « Nature » dans les Cévennes !
- Les élèves doivent se munir d'une tenue sportive pour cette journée (survêtement, Kway ou coupe-vent, **tenue chaude** en fonction de la météo).

**Pour des raisons de sécurité, des baskets de sport ou chaussures de marche
sont obligatoires pour faire la grande descente.**

Chaque élève doit avoir avec lui : un sac à dos et au minimum 1 litre d'eau.

**Le reste du matériel à apporter sera précisé dans le « Livret Journée d'Intégration »,
distribué à chaque groupe, quelques heures avant le départ.**

- Les élèves qui mangent normalement à la cantine le jeudi midi pourront récupérer leur panier repas, jeudi matin avant le départ ; les autres devront prévoir un pique-nique.
- Les élèves devront ramasser les papiers et déchets divers dans le bus avant l'arrivée ; éviter de manger durant le trajet, le Mont Aigoual n'est pas si loin d'Uzès ! Sinon, vous regretterez d'avoir mangé autant de friandises lors de la descente.
- Des sanctions (retenue, exclusion...) seront prises envers les élèves qui ne respectent pas les consignes de l'équipe enseignante ; Les parents seront convoqués et un rapport pourra être rédigé à l'arrivée. Le règlement intérieur du lycée s'applique également en sortie scolaire ou voyage.
- Les élèves seront déposés devant le Lycée Guynemer à Uzès ; pour le retour, nous indiquons un horaire approximatif (19 h 00) qui peut varier en fonction des conditions de circulation. **Pour des raisons de gestion du temps, l'arrivée à Uzès a été repoussée à 19 h 00, contrairement à ce qui avait été voté au dernier CA.**
- **Nous vous demandons de nous retourner au plus vite, complétée et signée, la fiche « Autorisation de sortie de Parents ». Ne pas oublier de préciser le N° et le Nom de l'assurance ainsi que le chèque de 10 euros à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Charles Gide.**

Nous vous remercions pour votre confiance.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'Equipe STG

**Nous profitons de ce courrier pour vous demander également,
le chèque de 10 euros de cotisation à l'association **TEAM STMG**. Cela permettra à votre enfant de
bénéficier de réductions sur les prochains voyages ou sorties pédagogiques de notre section.**